

**MOUVEMENT DEPARTEMENTAL 2018**  
**FICHE DE POSTE**  
**DIRECTIONS ÉCOLES – RÉSEAU PASTEUR – MANTES-LA-JOLIE I**

**Descriptif du poste :**

Postes de directeurs d'écoles au sein du REP+ Pasteur – Mantes-la-Jolie

Les missions des directeurs d'école en REP+ s'inscrivent dans le cadre de la refondation de l'éducation prioritaire mise en œuvre à la rentrée 2015. <http://www.education.gouv.fr/cid187/l-education-prioritaire.html>

**Environnement :**

Les écoles et le collège du REP+ Pasteur sont identifiés à partir de critères sociaux, pédagogiques et de vie scolaire.

- Ecole élémentaire Rousseau : direction  $\frac{3}{4}$  déchargée ; 8 cl. + 2 PDMQDC dont 3 CP dédoublés
- Ecole élémentaire Buisson : direction  $\frac{3}{4}$  déchargée ; 9 cl dont 5 CP dédoublés
- Ecole élémentaire Lachenal : direction  $\frac{3}{4}$  déchargée ; 10 cl. dont 1 ULIS + 1 PDMQDC dont 5 CP dédoublés
- Ecole maternelle Les anémones : direction  $\frac{1}{2}$  déchargée ; 5,5 cl. dont  $\frac{1}{2}$  cl. « moins de trois ans »
- Ecole maternelle Les pensées : direction  $\frac{1}{2}$  déchargée ; 6 cl.
- Ecole maternelle Les roses : direction  $\frac{3}{4}$  déchargée ; 7 cl.

**Compétences et titres requis :**

Comme l'ensemble des personnels affecté en REP+, et dans le cadre du projet de réseau écoles-collège, le directeur est amené à exercer ses missions et à innover dans divers champs :

- apporter une attention particulière à la personnalisation des parcours, en favorisant la mise en cohérence et l'articulation des différents dispositifs d'aide
- contribuer à l'amélioration du climat scolaire dans le but de favoriser l'égalité des chances, être réactif
- assurer la mise en œuvre des orientations pédagogiques notamment pour le dispositif « plus de maitres que de classes » axé sur le cycle 2 dans les domaines de la maîtrise de la langue et des mathématiques et le dispositif « scolarisation des enfants de moins de trois ans »
- au sein d'une équipe pluri-catégorielle 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés, fédérer une équipe autour d'un projet construit et partagé, impulser et accompagner une dynamique pédagogique et éducative favorisant l'articulation entre le projet d'école et le projet du réseau REP+
- animer des réunions, des groupes de travail et des temps de pondération avec les équipes pédagogiques du REP+ et avec les partenaires associés, au regard du référentiel pour l'Éducation prioritaire
- mettre en œuvre des actions permettant de coopérer utilement avec les parents pour la réussite scolaire.
- participer aux différentes réunions du comité de pilotage et contribuer activement à ses travaux (analyse, synthèse des évaluations des élèves en vue de leur amélioration)
- participer à l'élaboration des outils de suivi et de pilotage en relation étroite avec le coordonnateur du réseau, les renseigner
- organiser, avec l'aide du coordonnateur et de l'IEN, les modalités de remplacement par les ZIL+
- faire preuve d'expertise organisationnelle et pédagogique, connaître le milieu de l'Education Prioritaire et être en veille constante.

**Conditions particulières :**

Grande disponibilité temporelle et relationnelle tant auprès des familles, des partenaires associés au réseau que de l'équipe pédagogique.